

LA RECHERCHE EN SECURITE

ENJEUX, DEMARCHE ET PRIORITES

Thierry Delville - Chef du Service des Technologies
de la Sécurité Intérieure (DAPN/STSI)
34-42 Bd de Grenelle - 75015 Paris

La recherche en sécurité est un enjeu fondamental pour l'équipement et l'efficacité des forces de sécurité. La Police nationale s'est donc engagée, depuis 2005, dans une démarche prospective et partenariale. Ses priorités portent sur l'ensemble du spectre de la sécurité car la modernisation porte sur de nombreux enjeux d'efficacité de l'action des forces de sécurité intérieure.

*

1 - ENJEUX :

L'intensification de la menace terroriste et des autres formes de criminalité organisée s'est accompagnée d'un consensus sur la nécessité d'accélérer le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies de sécurité, plus efficaces et mieux adaptées aux enjeux modernes de protection des biens et des personnes. Désormais les seuls moyens humains ne suffisent plus, un accroissement notable de l'équipement technologique s'avère nécessaire, pour l'ensemble des missions de police.

La Police nationale mène un effort particulier en faveur de la recherche en sécurité c'est-à-dire une recherche appliquée aux besoins opérationnels de la Police et des autres forces comme la Sécurité civile, la Gendarmerie nationale et les Douanes mais aussi les opérateurs d'infrastructures publiques.

Conformément à la mission qui lui a été confiée, la direction de l'administration de la police nationale (DAPN) représentée par le service des technologies de la sécurité intérieure (STSI) assure une fonction d'animation en relation avec les entreprises, les centres de recherche, les promoteurs de l'innovation et la Commission européenne.

L'objectif est de développer un réseau d'acteurs impliqués dans le domaine pour conduire des projets et des expérimentations. Ce réseau couvre notamment les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la défense, de l'économie, des finances et de l'emploi, 200 entreprises, PME innovantes et grands groupes, des organismes professionnels, des centres de recherche publics, privés et européens et des organismes chargés du financement de la recherche. L'objectif pour la Police nationale est de détecter de l'innovation appliquée à la sécurité intérieure, d'accompagner le développement de projets stratégiques avec des entreprises françaises et de porter les priorités nationales dans le contexte européen en liaison avec d'autres membres de l'Union européenne.

2 –DEMARCHE :

La recherche en sécurité passe par différents axes: de partenariats déjà établis ou encore des projets de recherche en cours dans le cadre de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et au plan européen au titre du programme européen de recherche de sécurité (PERS), des projets de pôles de compétitivité et notamment du pôle *SYSTEM@TIC Paris Région* et des expérimentations en cours pilotées par le centre technique de la sécurité intérieure (CTSI) financées sur les crédits de la Police nationale.

La Police a conclu cinq partenariats depuis 2005 : le premier avec la DGA au travers de recherches communes, le second également signé en 2005 avec *OSEO* et le Comité Richelieu rassemblant des PME de hautes technologies, le troisième noué en 2006 avec l'Institut franco-allemand de Saint-Louis pour des évaluations en commun, le quatrième toujours conclu en 2006 avec la Commission européenne (Institut pour la protection et la sécurité du citoyen) pour la mise à disposition de technologies de sécurité et le dernier signé en 2007 avec le GIFAS pour les industries de sécurité.

Pour 2007, les partenariats avec la DGA et l'Institut Saint-Louis ont permis de développer des technologies innovantes pour l'arrêt des véhicules à distance, les armes à létalité réduite et l'imagerie active. Au titre du partenariat avec *OSEO*, des journées thématiques sont organisées dans les domaines des matériels embarqués dans les véhicules, de l'acoustique, des transmissions, des matériaux composites et des interfaces homme-machine. Enfin, le bureau des marchés publics de la DAPN est intervenu pour dispenser une information facilitant l'accès des PME aux marchés du grand compte qu'est la Police nationale. Dans ce cadre, le *PACTE PME* a présenté son bilan 2006 lors d'une cérémonie organisée en avril 2007. La Police nationale a ainsi pu rencontrer 176 PME et susciter 208 manifestations d'intérêt en 2006. La part des PME dans l'achat public Police est de 41 % soit l'un des plus forts taux public parmi les 23 grands comptes publics et privés adhérant au *PACTE PME*. Le partenariat mené avec les services de recherche de la Commission européenne vient, pour sa part, de permettre de doter gracieusement les services de veille et d'analyse de la DST et de la DCPJ (OCLCTIC) d'un logiciel d'analyse des sources ouvertes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité. Le partenariat avec le GIFAS est, quant à lui, plus spécifiquement orienté vers la prospective technologique et vers l'implication des 250 équipementiers de l'électronique de sécurité qui gravitent autour des grands groupes industriels français. Deux groupes de travail sont lancés sur la normalisation et l'usage des drones.

S'agissant de l'ANR, la Police nationale (STSI) est membre du conseil d'orientation de l'agence. Elle est également associée à 5 projets ANR 2006 en qualité d'utilisateur public. Pour 2007, la Police est présente dans 6 projets. En matière de projets européens, le STSI représente la Police au comité de pilotage PERS du SGDN, participe à la cellule exécutive PCRD/PERS, au PCN et au GTN Sécurité. Il représente la France au Comité de programme à Bruxelles. Le STSI est plus particulièrement chargé de recenser les besoins en technologies de sécurité des différents ministères. La Police nationale est présente en qualité d'utilisateur public dans 3 projets PASR retenus en 2006, ainsi que dans 2 projets relevant d'autres cadres de financements européens. Pour 2007, la Police est dans 4 projets FP7. L'évaluation des projets a été conduite par des experts européens dont des policiers retenus par la Commission européenne.

Pour ce qui est des pôles de compétitivité, le STSI représente la Police au comité stratégique du pôle *SYSTEM@TIC Paris Région*. Le projet *Sécurisation des infrastructures critiques (SIC)* comprend deux types d'application : l'une pour la sécurisation de gares d'interconnexion, l'autre pour la sécurisation de bâtiments administratifs. Les démonstrations pourront débuter fin 2009.

Par ailleurs, le Pôle développe le projet Plate-forme de confiance (FC2) qui a pour objectif d'assurer la sécurité des postes clients au sein des réseaux informatiques sensibles au travers d'une plate-forme logicielle déployable à grande échelle et compatible avec les applications existantes dans la Police nationale. Le lancement de ce projet est intervenu à la rentrée 2007.

3 - PRIORITES :

Les priorités de la Police nationale portent sur toutes les technologies, équipements et systèmes susceptibles d'accroître l'efficacité des forces de sécurité dans un contexte allant des atteintes à la sécurité quotidienne, à la maîtrise de l'immigration, à la grande criminalité et au terrorisme.

A ce titre, plusieurs axes se dégagent : la vidéosurveillance intelligente avec mise en réseau des opérateurs publics et privés devra constituer le support technologique d'une Police anticipant sur l'événement. La sécurité routière fait également l'objet d'un effort qui porte sur la détection des substances illicites. La biométrie à reconnaissance faciale et l'identité numérique constituent des supports indispensables pour le contrôle des flux d'immigration. Les techniques de repérage, de marquage et d'interception des délinquants permettront à la Police d'être plus réactive sur le terrain et en cas d'événements urbains. La lutte contre la grande criminalité nécessite des matériels d'enquête et d'interception, qu'il s'agisse d'électronique ou de surveillance de l'Internet. Enfin, la prévention de la menace terroriste conjugue les technologies relevant de la criminalité avec des dispositifs sophistiqués et interopérables avec ceux des autres forces de l'Union européenne, notamment.

La Police pilote également des projets innovants. Les domaines concernés en 2007 ont été .

La lecture automatisée des plaques d'immatriculation (LAPI) : elle s'effectue au travers du déploiement de véhicules sérigraphiés équipés en région parisienne. Les premiers résultats sont très encourageants. L'expérimentation se poursuivra par le déploiement de véhicules banalisés et par au moins une implantation fixe dans les prochains mois.

La visioconférence judiciaire : elle est réalisée en partenariat avec le ministère de la Justice, une expérimentation sur l'utilisation de la visioconférence dans un cadre judiciaire est en cours sur trois sites. Une douzaine d'autres implantations seront également équipées permettant d'évaluer sur une plus grande échelle l'impact, en termes d'économie, que le recours à cette technologie permet de générer.

L'architecture d'une plate-forme vidéo pour traiter des quantités très importantes de films issues de caméra de vidéosurveillance est en cours de définition.

La recherche de stupéfiants fait suite à un dialogue compétitif. Les expérimentations en bord de route de dépistage dans la salive d'un conducteur de la présence de stupéfiants ont débuté en juin 2007. C'est la concrétisation d'études, de réflexions et de travaux menés depuis plusieurs années en collaboration avec la délégation interministérielle à la sécurité routière et les experts du ministère de la santé.

Enfin, pour ce qui est des moyens aériens légers, le STSI a lancé un marché pour acquérir un engin léger de surveillance aérienne de type mini drone adapté aux missions opérationnelles de la Police nationale. Les premiers essais terrains seront bientôt lancés..

*

La recherche en sécurité est un axe majeur de la modernisation de la Police nationale. Cette volonté se traduira par un effort d'équipement logistique coordonné avec celui de la Gendarmerie. Dans ce but, une future loi d'orientation et de programmation axée sur les technologies appliquées à la sécurité intérieure, les novations issues de la recherche appliquée sera un facteur d'importance pour une Police en phase avec les défis de son temps et les attentes des citoyens.

Enfin il s'agit d'une véritable priorité de la présidence française de l'Union européenne. A cet effet, la Police nationale co-organisera, avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et celui de la défense, la troisième conférence européenne de recherche en sécurité qui rassemblera 1200 participants représentant l'industrie, les centres de recherche et les forces de sécurité à Paris en septembre 2008 en présence de hauts-représentants politiques français et européens.